

Adresse de la société populaire régénérée de Tarascon (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire régénérée de Tarascon (Bouches-du-Rhône), lors de la séance du 24 brumaire an III (14 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 202;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18154_t1_0202_0000_1

Fichier pdf généré le 04/10/2019

24

La société populaire de Tarascon, département des Bouches-du-Rhône, dit que leur commune, qui a gémi sous le poids de l'oppression du moderne Néron, vient d'être rendue à la liberté par les représentants Auguis et Serres. A peine, disent-ils, vos collègues ont-ils paru, que la bande des voleurs et des néroniens a disparu du sol de la liberté. En vain, mugissent-ils des cris de contre-révolution, le peuple indigné ouvre les yeux, déroule en frémissant d'horreur le tableau de leurs forfaits, et tous demandent vengeance.

Mention honorable, insertion au bulletin (61).

[La société populaire régénérée de Tarascon à la Convention nationale, le 3 brumaire an III] (62)

Représentants,

Enfin ils ont dominés les fidèles disciples du Néron Robespierre. Notre commune qui jusqu'à aujourd'hui gémissait sous le poids de leur oppression sanguinaire est rendue à la liberté. Auguis et Serres, vos délégués ont à peine paru parmi nous, que la bande des voleurs et des néroniens a été terrassée. Déjà la main de la vérité leur a arraché le masque, bientôt celle de la justice leur arrachera la vie.

En vain poussent-ils les hauts cris de contre-révolution, le peuple indigné ouvre les yeux déroule en reculant d'horreur le noir tableau de leurs forfaits humanicides et réclame vengeance... Vengeance, Représentants! il l'obtiendra. De cet acte de justice, dépendent votre existence, votre bonheur, la liberté de l'univers; eh quoi!... Quelques scélérats auroient-ils machinés impunément d'établir leur règne sur des piles de cadavres, d'asservir le peuple par le peuple lui-même.

Non, non, vous redoublez le coup révolutionnaire de la massue nationale et ils ne seront plus.

Représentants

Les héritiers de l'infame Maximilien ne sont pas les seuls ennemis que vous ayez à frapper, les fédéralistes et les aristocrates detestent la liberté; comme les continuateurs de Robespierre, ils abhorrent la vertu et la justice parce qu'elles seules affermissent la République. Comme eux, qu'ils périssent donc, nous ne voulons pas plus de la tyrannie du moderne Tibère que des amis du défunt Capet.

Vive la République une et indivisible
Vive la Convention nationale
Vivent les sociétés populaires.

Les membres composant la société populaire et régénérée de Tarascon-sur-Rhône.

COSTE, *président*,
RICHARD, JULLIAN,
secrétaires.

25

Le conseil général de la commune de Solliès, département du Var, après avoir félicité la Convention sur ses travaux, l'avoir invité à finir son ouvrage, annonce que la commune a ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau, dont le produit s'élève à 3880 L.

Mention honorable, insertion au bulletin (63).

[Le conseil général de la commune de Solliès à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III] (64)

Représentants,

Nous avons vivement applaudi à votre adresse au peuple français, lue par Cambacérès à la Convention le dix huit de ce mois : les principes qu'elle renferme sont gravés dans nos tous nos cœurs. Nous avons juré comme vous une haine implacable aux tyrans, aux aristocrates, aux royalistes; aux fripons, aux ambitieux, aux dilapidateurs et aux scélérats de toute espèce. La liberté ou la mort, telle est notre devise. Nous applaudissons de nouveau à la fermeté et à l'énergie que vous avez déployées dans les journées du neuf et dix thermidor pour punir ces triumvirs modernes qui sous le masque de la popularité voulaient usurper la souveraineté. Vous avez encore une fois sauvé la République des dangers qui la menaçaient; recevez en nos sincères remerciements. Demeurez à votre poste jusqu'au moment où la révolution sera consommée. Maintenez la Justice à l'ordre du jour à la place de la terreur que le tyran Robespierre et ses infames sicaires avaient attirée au milieu de la France.

Pour nous fidèles aux principes, notre cri sera toujours la République une et indivisible, et notre point, notre seul point de ralliement, la Convention nationale.

Nous terminerons en vous annonçant que notre commune a ouvert une souscription pour la construction d'un vaisseau de haut rang devant remplacer Le Vengeur. Le montant de cette souscription a été de trois mille huit cent quatre vingt livres que nous avons fait verser entre les mains du receveur du district. Nous espérons que toutes les communes de la République s'empresseront de nous imiter et par ce moyen nous serons bientôt en état de confondre

(61) P.-V., XLIX, 149-150.

(62) C 326, pl. 1417, p. 10.

(63) P.-V., XLIX, 150. *Bull.*, 25 brum. (suppl.).

(64) C 324, pl. 1397, p. 8.